De Collectif 384 <collectif384-elecpro@univ-tlse2.fr>

À Liste de diffusion CSA de l'UT2J (ensemble des électrices et électeurs)

Date Vendredi 6 novembre 2026, 15 h 03

Objet **[Collectif 384]_CSA_Elecpro26_ Une liste nouvelle au CSA de l'UT2J, pour l'équité entre tous les personnels**

**Collectif 384** · Élections professionnelles 2026 · Comité social d'administration de l'UT2J

Chères et chers collègues,

Ce message est le premier que le Collectif 384 vous adresse pour l'élection du comité social d'administration de notre université. Il arrive dans une période difficile pour toutes et tous : six semaines de mobilisation, un campus du Mirail en grande partie vide, des cours suspendus ou passés à distance, des services et des sites qui vivent dans l'incertitude. Nous ne pouvions pas faire campagne comme si de rien n'était.

Disons-le donc d'abord. Nous soutenons les lycéennes et les lycéens, les étudiantes et les étudiants, les collègues qui se battent pour le droit d'étudier et de travailler dans des conditions dignes, de l'école maternelle à l'université. Beaucoup d'entre nous forment les futurs professeurs : nous savons ce que veulent dire une classe surchargée, un poste non remplacé, un bâtiment qu'on laisse se dégrader. Nous demandons pour les universités un financement à la hauteur de leurs missions, après des années de sous-financement chronique et deux années où on les a laissées exsangues. Nous condamnons toutes les violences, et nous n'acceptons pas que celles qui sont commises au nom de l'autorité publique contre des jeunes qui manifestent soient traitées comme un détail. À l'INSPÉ, le Collectif 384 a signé le 21 octobre, avec les autres organisations, un communiqué qui dit cela.

Nous croyons à l'université comme projet d'émancipation, l'un des plus beaux que ce pays se soit donnés, et nous voulons une égalité réelle, en droit et en dignité, entre tous les étudiants mais aussi entre tous les collègues. Nous croyons à un dialogue social respectueux : la force du collectif sert à négocier, à Toulouse comme au ministère, et le respect est dû à chacun, quelle que soit sa place ou son statut.

**Qui sommes-nous ?** Le Collectif 384 est né en 2021 d'une injustice. La loi de

programmation de la recherche a créé le RIPEC, un régime de primes dont ont été exclus les enseignants du supérieur, c'est-à-dire les agrégés, les certifiés et les professeurs de lycée professionnel, les professeurs des écoles, tous les personnels du premier et du second degré affectés à l'université. Des collègues de terrain se sont organisés ; l'association est devenue un syndicat, indépendant de tout parti et de toute fédération, qui siège au CNESER depuis 2023. Nous n'avons ni permanents ni appareil, et notre programme 2026 est construit sur la base d'une consultation de nos adhérents. Nous nous présentons cette année pour la première fois aux élections professionnelles sur la plan national et au sein de l'UT2J

Ce qui nous distingue tient en un mot, **l'équité**, et nous l'entendons pour tous : même reconnaissance et même rémunération pour des missions comparables, que l'on soit titulaire ou contractuel, BIATSS ou enseignant, enseignant-chercheur ou enseignant du supérieur. Nés d'une injustice faite à une catégorie, nous avons vite compris qu'on ne combat pas l'iniquité chacun pour soi. À l'UT2J, les enseignants à 384 heures sont un quart des titulaires ; ils dirigent des départements, des UFR, des formations, sans qu'aucune prime puisse reconnaître ces responsabilités. Des collègues contractuels se voient imposer 496 heures, des vacataires attendent leur paie pendant des mois, des agents de catégorie C font tenir des services entiers. Former les étudiants vaut autant que produire des connaissances, et l'enseignement n'est pas une variable d'ajustement. Nous ne demandons pas de privilèges : nous demandons des règles lisibles, connues de tous et appliquées à tous.

Au CSA, nos élus demanderont la transparence du budget et des primes, reliquats compris. Nous demanderons aussi des charges de travail soutenables ; un CDI dès que le besoin est pérenne et des vacataires payés chaque mois ; une restauration abordable et un télétravail élargi autant que la loi le permet ; des documents transmis à temps et une consultation avant la décision, pas après ; et, face au harcèlement et aux violences sexistes et sexuelles, des signalements traités par une instance indépendante de la hiérarchie. Nous demanderons également la création d'un ou d'une référente RH dédié et formé à la gestion des 384h tant ces collègues sont partout à l'Université et nulle part dans la gestion de leur carrière.

Notre liste réunit vingt collègues, douze femmes et huit hommes : des agrégés, des certifiés, une professeure de lycée professionnel, une maîtresse de conférences, une adjointe technique de recherche et de formation, venus de l'INSPÉ, de l'IUT de Blagnac, du DEFLE, de LEA et de SES. Vingt collègues, six sites de l'université (Mirail, Croix-de-Pierre et Rangueil à Toulouse, Blagnac, Montauban et Albi) : l'UT2J ne se résume pas au Mirail, notre liste non plus. Je conduis cette liste. PRAG de mathématiques à l'INSPÉ, élu au conseil de l'institut depuis treize ans, j'ai été suppléant au comité technique de l'université de 2019 à 2022 et j'ai dirigé le SCASC deux années durant. Nicolas Ros, PRAG de mathématiques à l'INSPÉ, est délégué de liste avec moi. Viennent ensuite Nelly Navarro, qui figure aussi sur la liste nationale, Esther Pendaries, Stéphane Henninger et Peggy Varoit. Les vingt noms et notre profession de foi sont sur notre page du site de l'université : https://www.univ-tlse2.fr/accueil/universite/collectif-384.

Le vote est électronique, **du 3 au 10 décembre** ; votre carte d'électeur vous est parvenue par l'ENSAP.

- **Au CSA de l'UT2J, votez et faites voter Collectif 384.**
- **Au CSA ministériel, vous nous retrouverez sous le numéro 11.**

Et si vous voulez nous parler, écrivez-nous à Collectif384@univ-tlse2.fr : nous lisons tout et nous vous répondons.

Bien à vous, pour le collectif,

Georges

---

Georges Madar et Nicolas Ros, délégués de la liste du Collectif 384 au CSA de l'UT2J, au nom des vingt candidates et candidats

Message adressé dans le cadre de la communication électorale prévue par la décision de la Présidente de l'UT2J du 18 septembre 2026.